

Activités d'écriture à l'école maternelle



Les programmes 2008 considèrent la découverte de l'écrit comme objet essentiel de l'école maternelle.

Il s'agit :

- asseoir les 1ers savoirs et savoir-faire scolaires
- permettre la réussite scolaire et l'intégration sociale où l'écrit est omniprésent

Cette entrée dans l'écrit, implique de développer ses représentations et ses savoirs à propos des textes écrits, de la langue écrite et de l'acte d'écrire. Il faut s'essayer à l'écriture avec l'aide de l'enseignant

Diverses activités :

- lecture quotidienne (album, consigne de travail...)
- découverte des composantes du langage oral et écrit (travail sur les sons, syllabes, lettres...)
- observation, reproduction et invention de formes graphiques par la production d'écrit (écriture tâtonnée et dictée à l'adulte)

1) L'écriture tâtonnée

À 3 ans, l'enfant a envie de CODER ce qu'il connaît par des symboles écrits. Il trace des ronds, boucles... et commente à l'oral le sens qu'il lui donne.

Puis il mémorise grâce à l'école, la graphie des lettres de son prénom, puis les autres lettres. Et des principaux mots qui constituent des repères pour lui (jour de la semaine, maman...)

La conscience phonologique est développée par les comptines. Peu à peu, il mémorise l'écriture de quelques mots, il découvre les différentes facettes des lettres et met en relation chaîne orale et écrite.

Son habileté graphique motricité fine est développée par les diverses activités types peintures, coloriages, dessins...

L'écriture tâtonnée peut alors commencer. Appelée aussi écriture inventée ou raisonnée. Cette « entrée dans l'écrit » se fait en interaction avec le développement des 1^{ères} compétences de lecture.

EMILIA FERREIRO en 1970 a décrit l'évolution de l'écrit chez le très jeune enfant. Pour elle, cela consiste en des étapes successives sans nécessairement être influencées par les activités scolaires.

Différent de Jean-Marie BESSE qui souligne la prépondérance de l'école dans les acquisitions. Il distingue chez le jeune enfant apprenti scripteur [3 et 6 ans] 3 périodes successives :

- [3-4 ans] il trace des symboles sans lien avec des lettres, il travaille le graphisme et l'associe à des significations mais pas encore à une chaîne sonore
- [4-6 ans] l'élève trace des lettres, et fait des relations avec la chaîne orale « c'est le mur du son » pour FIJALKOW / Il s'appuie sur les sons ou les syllabes du mot qu'il entend, certains enfants prennent appui sur le nom des lettres pour graphier les sons (à kr go = escargot)
- À 6 ans, il prend en compte la dimension ORTHO de l'écriture, note les lettres luettes, doubles consonnes, chaînes d'accord...

2) Dictée à l'adulte

On ne peut se limiter aux unités du mot ou de la phrase. L'interaction entre LECTURE/ÉCRITURE permet de confronter les enfants à différents textes écrits et à leur fonction (informer, expliquer...)

La dictée à l'adulte permet de questionner les caractéristiques du texte écrit et de l'écriture.

Dans ce dispositif le rôle du maître est multiple :

- prise en charge de l'acte graphique

- donner à voir le passage du langage oral vers les signes et la matérialité de l'écrit
- aider l'élève à transformer son discours oral en discours caractéristique de l'écrit (concordance des tps, chaîne référentielle, syntaxe ...) c'est une certaine prise de distance par rapport à ce que veulent dire les enfants !

Ce qui est en jeu, c'est bien la différence entre le discours oral spontané et le discours écrit plus élaboré.

C'est le moyen de faire produire des textes à des élèves qui ne savent pas encore écrire, c'est l'occasion de comprendre que ce qu'ils disent peut s'écrire (Laurence LENTIN)

Par le passage de l'oral à l'écrit, permet aux élèves de s'initier aux situations d'énonciation (Mireille BRIGAUDIOT)

Ce que disent les programmes

Activités d'écriture dans « découvrir l'écrit » 2 :

- « se familiariser avec l'écrit » = dictées à l'adulte

À la fin de l'école maternelle, l'enfant doit être capable :

- produire un énoncé oral dans une formule adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte.

- « se préparer à apprendre à lire et à écrire » = écriture tâtonnée (principe alphabétique objectif de mise en place)

À la fin de la maternelle, l'élève doit être capable :

- mettre en relation des sons et des lettres

Faire correspondre avec exactitude lettre et son.